

Les 2^{èmes} Assises Nationales de la Lecture

LE COLLOQUE

DES RÉALISATIONS CONCRÈTES

NANTES deux fois lauréate du Prix nationale des Villes-Lecture

Présentation et analyse par Suzy GARNIER

ancienne conseillère municipale chargée du développement de la lecture publique

Ce que je voudrais essayer de faire avec vous aujourd'hui, c'est, à travers le récit de l'expérience concrète d'une grande ville, dégager les obstacles et les points d'appui que la mise en place d'une politique de lecture rencontre inmanquablement. C'est aussi regarder d'un œil de militante un travail qui a été fait avec une seule responsabilité, celle de Conseillère Municipale.

Ce "bilan" couvre la période de mars 89 à juin 95. J'étais élue à Nantes sur une liste d'union de la Gauche conduite par Jean-Marc Ayrault.

Après une présentation succincte de la ville de Nantes et quelques propos très brefs sur mon itinéraire personnel, je distinguerai deux parties dans mon exposé :

- ➔ une première partie plutôt descriptive et historique ;
- ➔ une seconde partie plutôt analytique.

PRÉSENTATION DE NANTES

250 000 habitants intra-muros

500 000 habitants agglomération

- 22% de chômage sur la ville (24 500 chômeurs), 26% de moins de 25 ans, 42% ayant plus d'un an de chômage.

3 quartiers (7000 habitants), taux de chômage plus de 40%.

Ce taux de chômage élevé s'explique par l'importance de l'habitat social intra-muros. Ce qui n'est pas le cas de toutes les grandes villes.

- 5 quartiers en D.S.U., convention de quartier avec une équipe opérationnelle sur le terrain et une organisation centrale.
- 4 Z.E.P. (sur les 7 du département) qui regroupent 29 écoles (primaires et maternelles) et 4 collèges
- 131 écoles maternelles et primaires publiques, 37 écoles maternelles et primaires privées soit 27 000 élèves. 15 collèges publics, 20 collèges privés soit 15 755 élèves.
- 19 centres de loisirs, 16 centres socioculturels, 1 maison de Jeunes, 2 Maisons de Quartier, gérés par une Association para-municipale.

- 1 Bibliothèque Municipale, composée d'une Médiathèque, centrale avec des prestations classiques (patrimoine, prêt...) et particulières : bibliobus, S.P.A.C. (service de prêts aux collectivités), C.I.L.E. (Centre d'information sur la Littérature Enfantine), 7 annexes de quartier.
- 3 Associations de quartier conventionnées qui gèrent et animent dans trois quartiers des points-lecture.

ITINÉRAIRE PERSONNEL

Je suis enseignante dans un L.E.P. de la banlieue nantaise. Les difficultés que je rencontrais avec les jeunes m'ont amenée à chercher en dehors de l'institution des pistes de réflexions et d'actions. C'est ainsi que j'ai participé en juillet 84 à une Université d'Eté, intitulée "La lecture et ses exclus". Ce fut pour moi la première rencontre avec l'A.F.L.

Fin 88, on m'a proposé de participer à la liste municipale d'union de la gauche. Je n'appartenais pas à un parti politique, mais à cette époque on cherchait à élargir les listes (c'est-à-dire à recruter au-delà des partis et on voulait aussi atteindre le fameux "quota" des femmes.)

Mon ancrage local affirmé et la fréquentation de réseaux dénonçant la dérive évidente de la ville à l'époque peuvent aussi expliquer que l'on m'ait fait cette proposition.

En tous cas, après avoir longuement hésité (à peu près aussi longuement que lorsqu'il a fallu songer au deuxième mandat), j'ai accepté, car globalement cette liste allait dans le sens de ma sensibilité politique, en régentant les garanties d'un projet et réellement progressiste. Mes convictions ont balayé mes réticences.

La liste de Jean-Marc Ayrault a été élue et j'ai commencé ce mandat au Secteur Éducation.

MISE EN PLACE DE LA POLITIQUE DE LECTURE

Partie historique et descriptive

Je vais essayer d'être brève en ce qui concerne ce chapitre, mais je tiens à votre disposition un certain nombre de documents écrits (qui peuvent être photocopiés) si vous désirez des informations plus détaillées. Il me semble en effet plus intéressant de s'attarder sur la partie "analytique" pour essayer de dégager les obstacles, mais surtout les points d'appui nécessaires à la mise en place de cette politique.

a) États des lieux en 89

Le secteur Éducation n'avait pas été la priorité des précédents mandats. C'est le moins qu'on puisse dire.

On pouvait noter en vrac :

- un retard important au niveau du patrimoine (écoles en mauvais état...)
- aucune initiative pédagogique soutenue par la Ville (pas de P.A.E....)
- 3 B.C.D. seulement sur 131 écoles
- un gros problème public/privé
- peu de demandes pédagogiques de la part des enseignants.

Bien que mes responsabilités directes ne concernaient que le Secteur Éducation, j'ai tout de suite essayé de voir ce qui se passait du côté de la Culture, du Socioculturel et des Affaires Sociales.

Côté culture : une médiathèque centrale et 7 annexes de quartier, davantage tournées vers les lecteurs naturels

Côté socioculturel : beaucoup de points lecture dans les centres de loisirs, mais un seul exemple de travail en partenariat avec un groupe scolaire.

Côté affaires sociales : un service qui développait un système d'aide, mais pas d'actions collectives.

b) Historique

Je distinguerai 3 périodes :

- mars mi-décembre 91 ; politique autour de l'école
- 92-93 : mise en place de la délégation lecture
- 94-95 : organisation de la délégation avec l'arrivée du Chargé de Mission

Dès le départ, mon objectif était de tenter de mettre en place une politique globale de lecture. Cela correspondait d'ailleurs à la période de l'élaboration du concept Ville-Lecture de l'AFL (voir les travaux de l'Université d'Été de Loctudy en 89).

Cela étant dit, ma délégation ne concernait que le Secteur Éducation, c'était donc le point de départ obligé.

Je me suis appuyée sur une promesse électorale du Maire : "*Une BCD pour chaque école en 2 ans.*" Or très peu d'enseignants étaient réellement demandeurs. Il était donc possible de négocier un étalement des dotations sur toute la durée du mandat, ce qui permettait d'envisager une vraie politique d'accompagnement de mise en place des BCD. Une politique qui intégrait plusieurs volets : formation, animation, information, mise en réseau.

C'est-à-dire déjà une vraie politique globale de lecture, même si elle était essentiellement développée autour de l'école. Ce projet reçut l'approbation du Maire, de l'Adjoint à l'Éducation et de la Commission Extra-municipale qui venait de se mettre en place et qui a fonctionné tout le mandat.

POLITIQUE AUTOUR DE L'ÉCOLE

Pour mener à bien cette politique, il fallait un outil : d'où la création d'un Centre de Ressources Lecture.

Création du Centre de Ressources Ville, structure de documentation, d'animation, de formation en matière de lecture et d'écriture.

Quatre personnes travaillent au Centre de ressources : 3 animateurs lecture et 1 animateur audiovisuel et informatique. Ce Centre est le véritable pilier de la politique de lecture autour de l'école et, grâce au soutien apporté aux enseignants, aux animateurs périscolaires, aux travailleurs sociaux et aux parents d'élèves. Il a favorisé l'ouverture de l'école sur le quartier.

Il faut ajouter que la Ville a profité d'une demande de locaux de la B.P.L.A. (Bibliothèque pédagogique de Loire Atlantique gérée par une association émanant de l'Éducation nationale) pour susciter un partenariat avec le C.R.V. (Centre Ressources Ville) autour de conférences et de formations.

LES CLASSES-LECTURE

La Ville offrait chaque année la possibilité à 2 classes d'un quartier Z.E.P. de participer aux classes-lecture de Bessèges, à condition de bien respecter le contrat, c'est-à-dire de trouver des adultes accompagnateurs et participants (parents d'élèves, travailleurs sociaux, bibliothécaires,...). Par manque de temps, je ne donnerai qu'un exemple de l'apport du Centre de Bessèges dans la conduite de projets-lecture au bénéfice d'un quartier : à la suite de classes-lecture, les instituteurs des Dervallières ont demandé à la Ville la création d'une B.C.D. dans leur groupe scolaire. À la même époque, l'Amicale laïque du quartier demandait à la Ville des locaux plus grands pour reloger sa bibliothèque.

Le rôle de l'élue fut alors de proposer un groupe de travail composé des principales associations du quartier et de l'école pour essayer d'aboutir à un projet commun.

Après un an de négociations, une bibliothèque de quartier a vu le jour (elle est gérée par une Association qui a signé une convention avec la Ville). Il faudrait parler plus longtemps de ce quartier...

Lors de la fermeture du Centre de Bessèges, la Municipalité a organisé des classes-lecture sur site, encadrées d'abord par les animateurs AFL et ensuite par les animateurs du Centre de Ressources Ville.

LA FORMATION DES BÉNÉVOLES

Au début, elle était plutôt offerte aux parents d'élèves.

La Bibliothèque Municipale et les animateurs lecture du C.R.M. assuraient le fonctionnement de ces stages. Peu à peu, cette formation s'est ouverte aux travailleurs sociaux, aux bénévoles d'associations diverses...

Ce travail important autour de l'école nous a valu, en mars 91, une première reconnaissance nationale à travers le concours organisé par l'Association "Savoir-Lire".

Mais ce prix a aussi été à l'origine d'un conflit. En effet, du côté du personnel de la Bibliothèque Municipale la réaction était plutôt négative. On entendait des réflexions du genre : *"La Ville affiche sa priorité pour la politique de lecture, mais en fait il n'y en a que pour les écoles..."* Ce conflit entre la Bibliothèque municipale (qui s'estimait investie de la Mission lecture sur la ville et les services actifs dans la politique de lecture (DSU Enseignement...) prenait de l'ampleur et les Nantais concernés commençaient à l'interpréter comme un conflit d'élus... Bref, l'intervention du Maire devenait nécessaire et c'est à ce moment (en janvier 92) qu'il décida la création d'une délégation transversale de la lecture qui couvrirait tous les secteurs. On reviendra plus tard sur cette notion importante de "transversalité".

Cette délégation est née "dans la douleur" car elle n'a pas été créée à partir d'un projet mais plutôt pour régir un conflit. Personne n'y était vraiment préparé. Il n'y a pas eu adhésion de tous les élus concernés. La Direction de la B.M. était plus que sceptique, et pour essayer de gagner sa confiance, il a fallu très vite obtenir un effort budgétaire en sa faveur (changement de logiciel : 6MF.).

La délégation n'avait pas les moyens techniques de fonctionner, de coordonner un projet.

Cela s'explique. Si le Maire a fait preuve d'un volontarisme farouche pour imposer cette délégation, son rôle d'arbitre l'a obligé ensuite à un langage conciliateur : *"il faut faire ses*

preuves... la création du poste de Chargé de Mission peut attendre...". La période 92-93 a réellement été difficile, même si des points positifs peuvent déjà être soulignés :

- Les différentes institutions ont enfin un interlocuteur unique,
- Les espaces de collaboration s'ouvrent, les clivages apparaissent, mais cela permet un vrai débat,
- La mise en réseau des équipements lecture commencent à prendre forme grâce au travail du C.R.V. et du changement de direction de la B.M. Mais il faut attendre l'arrivée du chargé de Mission en novembre 93 pour réussir à mettre en place un véritable dispositif capable d'assurer une cohérence entre les actions des différents services de la ville et les partenaires extérieurs.

À PARTIR DE CE MOMENT ONT ÉTÉ MIS EN PLACE UN DISPOSITIF INTERNE ET UN DISPOSITIF EXTERNE

Dispositif interne : Commission interne "Politique de lecture"

Groupes techniques

Bulletin d'information "l'info-lecture"

Dispositif externe : Commission extra-municipale (qui existait déjà)

Groupes de travail dans les quartiers D.S.Q.

Renforcement des comités de lecture, en lien avec l'E.N.

À PARTIR DE CE MOMENT, ON PEUT NOTER AUSSI...

- l'évolution des missions du C.R.V. (qui s'ouvre davantage sur le quartier)
- la proposition de la B.M. d'un thème commun d'animation
- l'évolution des classes-lecture :
 - Début 95, la convergence de vues entre la Municipalité nantaise et la Mission Lecture au sein de l'inspection Académique a permis d'envisager de passer à la vitesse supérieure et de signer une convention Ville/Éducation Nationale (c'est un des documents à votre disposition si vous le souhaitez).
 - On est donc passé d'une action expérimentale à une action dans le quotidien où la Ville reste "pilote" alors que la plupart des classes-lecture organisées en France sont plutôt le fruit d'une politique départementale de l'Éducation Nationale. À Nantes, ces classes accueillent des adultes non-enseignants.

CETTE POLITIQUE A ÉTÉ COURONNÉE PAR UN 2^{ÈME} PRIX NATIONAL EN MAI 95

Après ce balayage rapide (mais je répète qu'un certain nombre de documents écrits sont à votre disposition), je crois que nous pouvons aborder la partie plus analytique, en commençant par les obstacles rencontrés.

ANALYSE

a) LES OBSTACLES

- Une délégation transversale, quelle qu'elle soit, se heurte à l'extrême sectorisation du fonctionnement interne municipal d'une grande ville. Impossible parfois de savoir où se prennent réellement les décisions. Dans les réunions extérieures, il est difficile d'expliquer ce fonctionnement aux habitants. Pour eux, c'est la Mairie...

En revanche, les plus informés ont l'habitude de tirer sur les ficelles, de frapper à plusieurs portes, et bien sûr une délégation transversale, ça les dérange.

- Les élus ont souvent une vision électoraliste des dossiers (surtout lorsqu'ils sont titulaires d'un autre mandat). Difficile d'obtenir un peu de temps, un intérêt réel pour discuter d'une nouvelle orientation (exemple : réfléchir sur la complémentarité bibliobus/BCD. Pas de débat avant... peu de contrôle après, chacun gère son budget.

- Les institutions veulent garder leurs prérogatives. Au départ, dans un groupe de travail, chacun se réunit derrière sa logique professionnelle : la B.M. (la culture), l'EN (l'apprentissage), le C.C.A.S. (l'illettrisme), l'ACCOORD (loisirs, animations). Pas facile de trouver un langage commun.

- Certaines personnes, à des postes stratégiques, ferment des portes. On perd beaucoup d'énergie..., des arbitrages sont souvent nécessaires.

- Les associations et les écoles ont du mal à sortir des demandes "consommatrices". Toujours plus de livres, des locaux plus grands, plus de personnel... (ex: les C.E.S. dans les BCD, demande d'informatisation des BCD).

- On se trouve sans cesse confronté à la force de l'idéologie de la pastorale. Cela étant dit, on est encore tous plus ou moins dans cette logique et ce serait une erreur de penser qu'il y a d'un côté ceux qui en seraient sortis...

- Les contrats ne fonctionnent pas toujours dans la durée (BCD commune : se redistribuer les livres dans chaque classe - Bibliothèque Dervallières : demande d'une BCD dans un groupe scolaire). Ces retours en arrière sont souvent dus à des changements de personnes. Rien n'est jamais acquis.

- Difficile de passer d'actions expérimentales à des actions ordinaires intégrées à l'ensemble des préoccupations des habitants.

Il est temps de passer aux points positifs

b) POINTS D'APPUI

Premièrement, nécessité d'un support théorique vivant, en recherche permanente. Je ne dirai jamais assez le rôle très important de l'AFL à Nantes, puisque la politique de lecture s'est

largement appuyée sur les recherches. Les concepts sont exigeants, parfois utopistes, mais je n'ai pas trouvé jusqu'à présent un laboratoire d'idées aussi riche. Je voudrais seulement souligner une difficulté. À l'AFL, "les 7 propositions" sont souvent considérées comme un préalable obligatoire à la mise en place d'une politique de lecture. Ce sont des objectifs à atteindre bien sûr, à la fois une toile de fond et une ligne directrice, mais ensuite on doit tenir compte du terrain, mettre en place des groupes de travail... Je crois qu'il faudrait qu'on réfléchisse ensemble à une stratégie de transformation, d'évolution progressive qui permette de respecter davantage les rythmes de chacun.

Grâce à ce support, la politique de lecture a pu démarrer parce que nous étions prêts avant d'autres secteurs. En début de mandat, les moyens budgétaires existaient. Les retombées médiatiques des Prix Nationaux nous ont donné un peu de pouvoir au moment où les budgets sont devenus plus difficiles.

Deuxième point : les alliances. J'ai parlé des personnes qui fermaient les portes, fort heureusement d'autres vous les ouvrent.

- Le Maire a toujours soutenu la politique de lecture ;
- Le Secrétaire Général (crédibilité obtenue grâce à la rigueur de nos rapports écrits)
- L'élue responsable du développement social des quartiers a compris très rapidement les enjeux (il faut dire qu'elle avait aussi une délégation transversale)
- L'élue du Secteur Éducation a permis en début de mandat le démarrage de la politique lecture en lui accordant un budget assez large (engagement tenu tout au long du mandat)
- Des salariés municipaux dans différents services ont travaillé bien au-delà de leurs fonctions (la secrétaire des élus du secteur Éducation, une personne du service Communication, le Chargé de Mission responsable des DSQ, une rédactrice du service Enseignement, une bibliothécaire responsable d'une annexe de quartier...), j'en oublie certainement. Sans eux, il était impossible de démarrer. La motivation des personnes impliquées, ça ne se décrète pas.
- Je veux souligner les rôles très importants du responsable du C.R.V et de tous les animateurs lecture qui ont souvent travaillé comme des "militants".
- Il est nécessaire de trouver des alliances.

Troisième point : nécessité d'une bonne coordination. Je n'ai pas voulu dire tout à l'heure "Zorro est arrivé", en parlant du Chargé de Mission, car je sais que ça lui aurait fortement déplu, mais c'est un peu ça quand même... En dehors du confort personnel que son aide m'a apporté (j'avoue que j'étais un peu à bout de souffle...), je crois qu'à partir de ce moment-là on peut vraiment parler du travail d'équipe : élus - salariés municipaux - habitants.

J'insiste sur ces 3 catégories de partenaires qui évitent de se limiter à la concertation entre élus et habitants seulement, en se disant qu'une bonne politique de communication réglerait les problèmes.

Je voudrais revenir sur quelques points du parcours personnel du Chargé de Mission. En prenant ses fonctions, il connaissait parfaitement le fonctionnement municipal puisqu'il travaillait 3 ans sur un site DSQ et un an au Service économique de la Ville.

Il est important de noter qu'il est extérieur à tous les secteurs (ni "cultureux", ni enseignant...).

Sans véritable lien hiérarchique, il n'est pas coincé dans une logique institutionnelle.

Je crois que notre équipe a bien fonctionné parce que nous nous sommes tous considérés en terme de complémentarité de compétences.

La coordination entre les élus n'a pas bien fonctionné (absences aux réunions), en revanche elle a pu se faire au niveau des Services.

Quatrième point : obligation de travail en partenariat.

Nous avons aussi progressé au cours de ce mandat au niveau du travail en partenariat, ce qui suppose :

- de définir les missions de chacun et à partir de là voir les liens, établir les complémentarités (au niveau des personnes, mais aussi au niveau des lieux).
- de prendre du temps pour arriver à des rapports de confiance qui permettent de débattre et d'agir ensemble
- d'avoir des temps de formation en commun (ex : les classes-lecture)
- de choisir un thème commun d'animation (Voyages- voyageurs - Mythes et légendes)
- de créer des outils d'échanges (le journal Biblio...)
- d'avoir un lieu de centralisation des "expériences" de production d'écrits.

Je voudrais revenir sur le terme de transversalité qui peut faire un peu "langue de bois". Transversalité pour nous ça veut dire faire réfléchir et travailler ensemble différents acteurs de la politique de lecture. Cette transversalité pourrait exister uniquement pour mettre en cohérence les actions au niveau de la ville. En fait en travaillant ainsi, on crée une dynamique très forte, et à un moment c'est "créateur d'idées"... je ne saurais pas expliquer pourquoi. En tout cas, dans une ville comme Nantes, il faut distinguer 2 niveaux d'intervention :

- la ville pour :
 - le contact avec les institutions
 - la cohérence des projets
- le quartier pour :
 - la mise en réseau
 - le partenariat

À la fin du mandat, c'est vrai qu'il y a eu des jours où je me suis dit : "À quoi ça sert ? ..." et qu'il est difficile d'être le garant d'une ligne directrice non démagogique qui peut paraître parfois loin de la demande des habitants !...

Mais heureusement, il y a eu aussi des jours où j'ai été stupéfaite de constater l'évolution de cette demande.

Par exemple, après avoir bénéficié de journées communes de formation, des bénévoles de bibliothèques associatives ont demandé à se rencontrer pour mettre leurs expériences en commun. Le groupe lecture du quartier Nord de Nantes a demandé une journée de réflexion sur le thème : Pourquoi faire écrire les gens ? Quel est le rôle de l'écrit ? J'ai l'impression qu'on est enfin sorti d'une politique volontariste de la ville qui essayait de résister aux demandes trop "consommatrices" des habitants.

Je terminerai sur une réflexion plus personnelle. Je crois que l'élu(e) représente l'orientation de la politique municipale, mais que la démocratie repose :

- d'une part sur la capacité à expliciter ses choix en créant des espaces de dialogue permettant de rendre compte des décisions et d'impliquer les acteurs dans le respect des choix,
- d'autre part sur la capacité à se remettre en cause, à évoluer en s'appuyant sur la réflexion de l'ensemble des partenaires.

La plupart des acteurs dans les réunions sont aussi des militants de la lecture qu'on ne fait pas avancer avec des "y a qu'à...". La politique transversale est pour moi la seule façon de rapprocher les points de vue de ceux qui sont sur des positions différentes et qui, a priori, iraient à l'affrontement. C'est aussi le moyen de travailler à la fois avec les publics lecteurs et les publics

non-lecteurs en évitant les cloisonnements, les ghettos...

Un bon support théorique, des alliances, un partenariat, une transversalité efficace, c'est-à-dire avec une bonne coordination, voilà les bases nécessaires à la mise en place d'une bonne politique de lecture. Tout me permet de penser que cette politique continuera à Nantes. En tout cas, je le souhaite vivement.

Suzy GARNIER

Questions de l'assistance

Véronique Éberlé, chargée de mission illettrisme au Centre Régional de Ressources Pédagogiques de Lille.

- Ma question porte sur les aspects transversalité et complémentarité. Est-ce que vous avez pu (ou tenté de) travailler avec les réseaux autres que ceux de la formation initiale et de l'Éducation Nationale, c'est-à-dire élargir aux partenaires sociaux et politiques à l'échelon du département ou de la région (Conseil Général, Régional, État) ?

Suzy Garnier : Pour l'Éducation Nationale, je l'ai dit, cela a très bien évolué. J'en veux pour preuve la convention signée à propos des classes-lecture. En ce qui concerne les conseils général et régional, c'est plus difficile pour des raisons politiques : la municipalité est de gauche, les deux conseils ont des majorités de droite. On a essayé... En fin de mandat, plusieurs actions ont été faites au niveau de l'illettrisme: justement, parce que c'est davantage du ressort du département. On ne peut pas tout faire. Par exemple, et je sors un peu de votre question tout en y répondant, ce n'est pas par choix que je n'ai pas travaillé avec les libraires mais c'est l'ampleur de la tâche qui oblige à des priorités. Étant au secteur scolaire et peu habilitée à intervenir ailleurs, j'ai commencé par l'école. On a avancé, mais cela a mis 18 mois, en obtenant cette transversalité au seul niveau de la ville. J'espère que dans ce nouveau mandat et indépendamment du changement d'élue, le travail va continuer et s'élargir aux pans qu'on n'a pas abordés (partenariat avec les comités d'entreprise, les libraires... .)

Mireille Rustin, maire adjoint à Gennevilliers.

- Gennevilliers développant aussi une politique de lecture, j'ai été particulièrement intéressée par l'analyse des difficultés que vous rencontrez. Si cela peut vous consoler, nous les rencontrons aussi ailleurs. Le problème que je rencontre, et c'est la raison de ma question, c'est celui de la cohérence et du partenariat parce qu'il y a des choses qui se font, discrètes, qu'on ignore quelquefois et qui ne prennent pas toute l'ampleur qu'elles pourraient avoir. En même temps, il y a des redondances sans pour autant qu'il y ait des échanges. Je serais très intéressée par des précisions. Le Centre Ressources est-il un lieu d'inventaire de ce qui se passe ou a-t-il un autre rôle ? Que faites-vous et discutez-vous dans le cadre du groupe de travail ?

Suzy Garnier : Pour plus de précisions sur cette question, une plaquette est à votre disposition. Pour répondre rapidement à propos de la transversalité, il n'y a pas beaucoup de villes qui ont une délégation lecture et un chargé de missions. Un seul interlocuteur, c'est déjà un point de départ.

Éviter que tout ne dépende d'une décision impérative de la ville à propos de la superposition d'actions, c'est le rôle des groupes de travail. Il y faut du temps car ce n'est pas facile d'obtenir une inapplication réelle dans un partenariat pas seulement dicté par le souci d'obtenir de l'argent. Chacun, c'est cela le partage, va en effet y perdre un peu de son pouvoir.

Anonyme :

- Une question sur la conclusion seulement. Vous dites que la demande des habitants a changé. De quoi ont-ils pris conscience ?

Suzy Garnier : Je vais donner un exemple. Les demandes étaient essentiellement de consommation : on veut une bibliothèque, on veut plus de livres, de locaux.... aujourd'hui, les gens qui travaillent dans 3 bibliothèques gérées par une association, on demande des réunions de travail entre quartiers alors qu'ils étaient en concurrence. On peut citer aussi le cas du quartier les Dervallières, qui a fait une demande de formation sur l'écrit sans que la ville y soit pour quelque chose. C'est cela que j'ai voulu dire : les choses évoluent, les demandes changent de nature.

* * *